



Mardi 13 novembre 2018

20 ans du label Imprim'Vert :

L'initiative locale de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher devenue un succès national et européen

Bernard Stalter, président du réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat, sera mercredi 14 novembre, aux côtés de Gérard Bobier, président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val-de-Loire, à Blois pour célébrer les vingt ans du Label Imprim'Vert. L'occasion pour Bernard Stalter de rappeler l'implication des chambres de métiers et de l'artisanat dans l'économie circulaire.

Créé par la Chambre du Loir-et-Cher en 1998, Imprim'vert est un label incontournable de reconnaissance environnementale dans l'imprimerie. Il a pour objectif de favoriser la mise en place par les imprimeurs d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de leur activité sur l'environnement.

Avec plus de **2 000 labellisés** - la **moitié des imprimeries françaises** de métropole et d'outre-mer auxquelles s'ajoutent des sites en Europe, le succès du label Imprim'vert est confirmé. L'essor de ce label, devenu une **référence nationale et même européenne** depuis 2008, est pour Bernard Stalter « **un exemple de bonne pratique, née d'une initiative locale dans le réseau et mutualisée sur tout le territoire** ». Aujourd'hui, cette problématique environnementale est portée dans tous les territoires et toutes les chambres de métiers et de l'artisanat par plus de **100 chargés de mission environnement**.

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont mobilisées dans les enjeux de développement durable et de transition énergétique. « *L'action Imprim'vert a été pionnière en la matière* » rappelle Bernard Stalter. Elle a été suivie d'autres opérations comme :

- **Les Eco Défi Artisan et commerçants**, lancés il y a 10 ans par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val de Marne ou encore
- **Répar Acteurs**, initié il y a un peu plus de 5 ans par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde et dont l'objectif est de faire réparer des objets et équipements par un artisan plutôt que de jeter.

« *Réduction des déchets, consommation énergétique raisonnée, circuits courts... les Chambres des Métiers veulent être, aux côtés des entreprises artisanales et des collectivités territoriales, des leviers de développement de l'économie circulaire, pour un développement économique et social harmonieux et plus respectueux de l'environnement dans les territoires* » indique Bernard Stalter.